

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué	2019/2868(DEA)
Règles applicables aux contrôles officiels spécifiques pour certaines catégories d'animaux et de biens, les mesures à prendre à la suite de ces contrôles et certaines catégories d'animaux et de biens exemptées des contrôles officiels aux postes de contrôle frontaliers	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Complétant 2013/0140(COD)	
Sujet 3.10.08 Police sanitaire animale, législation et pharmacie vétérinaire 3.10.10 Alimentation, législation alimentaire 4.60.04.04 Sûreté alimentaire	